

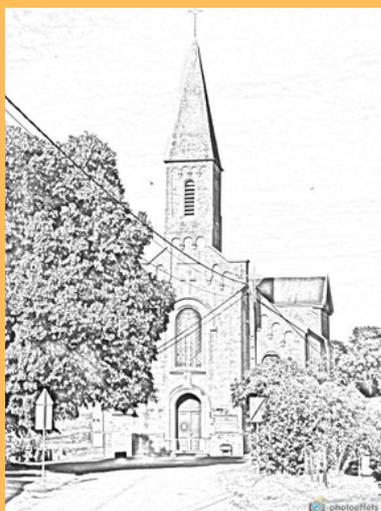
Destination 
CONDROZ
FAMENNE



LES PLUS BEAUX
VILLAGES DE
WALLONIE
BELGIQUE

L'Echo du Samson

"Le pays où l'eau fait chanter la pierre"



CINQUANTE-CINQUIÈME ANNÉE

Mensuel N° 649 - Juin 2023

Editeurs responsables :

Martin Van Audenrode - Chaussée de Gramptinne, 112 - Gesves

Daniel Carpentier - Route de Jausse, 31 - Faulx-Les Tombes



Poste médical de garde :

Chaussée de Liège, 654C à 5100 Jambes

NUMÉRO D'APPEL : 1733

Consultations et visites à domicile

Taxi social prévu pour les personnes sans moyens de déplacement

HORAIRE :

- en semaine de 18h00 à 8h00
- le week-end et jours fériés de 8h00 à 18h00



Pharmacies de garde - JUIN 2023

Informations données par la Croix Rouge de Belgique

SECTION : ASSESSE - GESVES

DATES	NOMS ET ADRESSES	Tél
03/06 - 04/06	GOFFAUX - RUE DE LA GARE, 84 - NANINNE	081/400140
10/06	ELSEN - PLACE A. PIERPONT, 3 - NAMÈCHE	081/588033
11/06	HANSOULLE - CHAUSSÉE DE MARCHE, 30 A - ASSESSE	083/657065
17/06 - 18/06	MARTIN - RUE DE LEUZE, 402 - VEZIN	081/747602
24/06 - 25/06	PAYE - CHAUSSÉE DE MARCHE, 951 - WIERDE	081/568006



*Ces informations sont données sous réserve de modification.
Pour plus de sécurité, veuillez téléphoner avant de vous déplacer.*

Madame, Monsieur,
Chères lectrices, chers lecteurs,

Forte du succès des années précédentes, la Maison du Tourisme Condroz-Famenne a décidé, en collaboration avec les communes membres, de relancer une nouvelle édition des Sentiers d'Art.

Inspirée de la Fête de Mai gesvoise, cette opération vise à créer des œuvres d'art dans la nature.

Le Collège Communal a choisi, cette année, de faire réaliser une fresque murale sur le site des anciennes carrières sur le thème du respect de la nature.

L'artiste belge, Thyl SEEGER sera à l'œuvre du 02 au 10 juin (date de l'inauguration des œuvres). Nous vous invitons à aller à sa rencontre durant cette période, et, le reste de l'année, d'aller découvrir le travail de nombreux autres artistes sur les boucles des Sentiers d'Art.

Bonne lecture.

Les éditeurs responsables
Martin VAN AUDENRODE
Daniel CARPENTIER

Responsable de la mise en page et de la rédaction :

Madame BRAHY Stéphanie
Administration communale
Chaussée de Gramptinne, 112 - Gesves
stephanie.brahy@gesves.be - 083/670.216

Envoyez votre publicité ou votre article **pour le 10 du mois précédent** par mail (pour les photos, une qualité minimale de 300 DPI est demandée).

Dépôt où le périodique est disponible :

Maison Communale de Gesves : présentoir dans le hall d'entrée
Office du Tourisme de la commune
Commerces Gesvois et boîtes à livres communales

TARIF POUR LES ANNONCES DANS LE BULLETIN

1/3 DE PAGE

UNE PARUTION	20 €
12 PARUTIONS (AU PRIX DE 10)	200 €

1/2 DE PAGE

UNE PARUTION	30 €
12 PARUTIONS (AU PRIX DE 10)	300 €

1 PAGE

UNE PARUTION	40 €
12 PARUTIONS (AU PRIX DE 10)	400 €



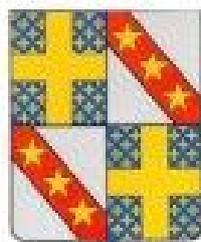
PROCHAINE BALADE MENSUELLE

DIMANCHE 25 JUIN 2023

OHEY - Maison communale

Rendez-vous à 14h

Renseignements : Éliane : 081/57.02.03 - Yves : 0475/72.94.26



Le Collège communal de Gesves a le plaisir de vous annoncer le retour du

Gouter des Aînés

LE JEUDI 8 JUIN 2023 À 13H30

Adresse: Hall des Sports de Gesves, chaussée de Gramptinne, 112 à 5340 GESVES

Réservation obligatoire pour le 31 mai
auprès de Madame Nathalie SEINE:
083 670 202 - nathalie.seine@gesves.be

Gratuit pour les gesvois
10,00 € pour les non-gesvois
(à payer sur place)

Et si gouter rimait avec partage?

Si l'envie vous dit, vous pouvez confectionner une de vos spécialités en pâtisserie (pour la bonne organisation du buffet, nous vous remercions de nous en informer)



L'fieste di Faulx-les-Tombes



*Forains, food truck, bar,
animations musicales et bien d'autres encore*

**Vendredi
30 juin
—
Dès 19h**

L'Apéro Falsi

Animations musicales

**Fanfare Royale l'Union de Faulx-les-Tombes
SaxSoFun - Box Office
The Jetlag Experience**

Entrée gratuite

Jogging Caritatif

Pour CapEvent ASBL
5km = 5€ | 10km = 6€

Start Summer Party

Soirée by DJ Marc Ronveaux

Prévente en ligne 6€ - Entrée 8€

À 15H30

**Samedi
1^{er} juillet**

Dès 21h30

**Dès 12h30
—
Dès 16h
Dimanche
2 juillet**

Assiette BBQ

Adultes 16€ - Enfants 12€

Blind Test

Inscriptions sur place 20€/table

Closing

by DJ Vincent Husson

Réservation pour le barbecue du dimanche :
jeunessedeft@gmail.com ou 0473/22.85.17

Préventes de la soirée du samedi via notre page Facebook

Les réservations et les préventes sont disponibles
jusqu'au mercredi 28 juin 2023



SVP Locations
Pour tous vos événements



Place communale,
Rue de l'Eglise,
5340 Faulx-les-Tombes



**RENCONTRE AMICALE
DE BOULES CARREES
OUVERTE A TOUS DES 14 ANS
SAMEDI 01 JUILLET 2023**

Où ? Sur la place de Faulx-les-Tombes.

Parties en **doublettes formées**.

Le nombre d'équipes est limité à **24** par partie à 15 points gagnés.

Le nombre de parties dépendra de l'affluence.

Première boule à 1400 Hr

Participation gratuite.



A la Bibliothèque
communale
de Gesves
Rue de la Pichelotte, 9

FRADAN

Danielle Ghyselincx : dessin et peinture
Françoise Monjoie: peinture à l'huile

exposent
leurs œuvres
du 16 mai
au 9 juillet 2023

mardi et jeudi: 13h30 - 17h30
mercredi: 11h00 - 19h00
samedi: 10h00 - 16h00





BS MONUMENT
CUETARA Bernard
0479/48.65.59

CAVEAUX - MONUMENTS FUNÉRAIRES - RESTAURATION -
LETTRAGES - PLAQUES - DIVERS CHOIX DE GRANIT-PIERRE
BLEUE (DEVIS GRATUIT SUR DEMANDE)

bsmonument@hotmail.com

CHAUFFAGE- SANITAIRE - ÉLECTRICITÉ -
INSTALLATION - ENTRETIEN - DÉPANNAGE



ENTREPRISE
JULIEN MICHAUX
SRL
GSM : 0472/73 59 83

Chaussée de Gramptinne, 154 - Gesves

Chauffage • Sanitaire • Pompes à chaleur
Panneaux solaires thermiques

083/67 74 67 0474/60 84 83

Rue Petite Gesves. 25 - 5340 GESVES
marctremblez@gmail.com www.chauffage-tremblez.be

VOYAGES DÉTENTE 2023

CLUB DES SÉNIORS DE FAULX-LES TOMBES

La retraite active Falsitombienne vous propose une journée de détente à Vielsalm le mercredi 21 juin 2023.

Au programme : une petite visite guidée le matin, puis rendez-vous au restaurant « Contes de Salme ».

Après-midi libre, avec possibilité de taper la carte pour ceux qui le désirent

Départ sur la place de l'église de FLT à 9h.

Arrivée à Vielsalm vers 10h30.

Petite Visite guidée (+/-45') du musée du Coticule

Arrivée au restaurant vers 11h45

Retour au départ de Vielsalm vers 16h30, arrivée à FLT vers 18h



Au menu

Potage de saison

Ou

Pâté Fagnard et son confit

Volaille fermière sauce estragon

Ou

Rôti de porcelet sauce moutarde

Pommes de terre grenailles et mée de légumes

Dame blanche

Ou

Tarte aux pommes

Café

2 boissons pendant le repas ! (Verre de vin, pils ou soft)

Prix et conditions : (annulation si moins de 20 participants)

- 45 € pour les membres du club
- 85 € par couples membres
- 50 € pour les personnes non membres
- 95 € par couples non membres

Ce prix comprend: le transport en car, la visite guidée, le menu du restaurant

Afin d'organiser au mieux cette journée, il est impératif de réserver au plus tard pour le 12 juin au 0476/63 59 47 (Didier Rase) ou 0471/87 41 04 (Jacques Burguet)

Le paiement fait preuve d'inscription au compte N° BE31 0682 4185 2955

Focus sur notre patrimoine

LES ORIGINES DE MOZET ET L'HISTOIRE DU CHÂTEAU

(Des panneaux illustrés sont visibles au rez-de-chaussée du château)

MOYEN-AGE : DE L'ALLEU AU FIEF

HAUT MOYEN-AGE : L'ALLEU

Dès le 10^{ème} siècle, la principauté de liège possède de nombreuses terres enclavée, dans le comté de Namur.

Le comte de Namur en est l'avoué (le protecteur, le défenseur), mais il confie souvent cette charge à un puissant seigneur.

A la frontière entre comté et principauté, Mozet (tout comme Wierde, Dave, Erpent, Faulx, Maizeret, Namèche) occupe une place importante, aussi son seigneur fut-il honoré de cette fonction dès 1087. Il veillera donc sur ces terres en plus des siennes propres.

C'est la famille de Mozet, seigneurs du nom et du lieu qui est propriétaire des terres et bâtiments situés ici.

En effet, Mozet même est un alleu : une terre appartenant en pleine propriété à son seigneur et dont celui-ci peut disposer sans en référé, à une autorité supérieure (contrairement au fief qui relève du suzerain et dont l'occupant n'est qu'un administrateur).

Assez étendu lors de ses débuts, le territoire allodial de Mozet sera morcelé au fil des successions. Plusieurs terres feront notamment l'objet de donations pieuses. D'autres terres seront gagnées par défrichement des forêts avoisinantes, et seront à l'origine des nombreux hameaux de Mozet.

Cependant, au long des années et des générations, la situation financière de l'alleu devient de plus en plus critique, obligeant les propriétaires à aliéner des biens et des droits (par exemple : la droit de justice).

C'est ainsi que, progressivement, le comte de Namur va récupérer les prérogatives qui avaient été accordées aux seigneurs de Mozet.

LE FIEF

La famille de Mozet s'ateint : la fille de Godfroid de Mozet épouse Arnould Boséal de Hemricourt.

Son fils, Arnould II, transformera l' alleu de Mozet en fief dont le suzerain est le comte de Namur.

- MORCELLEMENT DES PROPRIETES

Dès le 12ème siècle et surtout au 13ème, le patrimoine des nobles est exposé à des dangers croissants : son importance s'amenuise en raison de donations pieuses, partages successoraux et efforts de voisins puissants cherchant à récupérer des droits.

Certaines familles parviennent à s'en tirer, d'autres déclinent ou disparaissent faute d'avoir pu trouver remède ou adaptation.

Dans le cas de Mozet :

- Morcellement par voie d'héritage.

Le système allodial n'avait aucune fixité et se fractionnait au gré des successions, partages ou aliénations tout comme il pouvait s'accroître par héritage. Cependant, la dispersion l'emporte sur l'accroissement en raison d'un essor démographique qui, parti de l'an 1000, se poursuivra bien au-delà de l'an 1200.

- Pertes de biens par donations pieuses.

A ce sujet, les seigneurs de Mozet suivent la tendance générale de l'époque. Leur mode de vie leur permet cette générosité (davantage dictée en réalité par une peur de l'enfer que par détachement des biens matériels).

Exemples:

- En 1210, Simon de Mozet, qui a fondé la maison de Loyers, cède à l'abbaye de Villers ses propriétés allodiales de Mozet, Maizeroule et Ster.
- En 1221, sa sœur Alide donne à la même abbaye toute sa part d'héritage de l'alleu de Mozet, Ster et Faulx.
- Guillaume IV de Mozet, leur frère, remet à ce monastère, la forêt qui lui appartenait près de Grandpré. En 1232, l'abbaye de Grandpré recevra de sa part 12 bonniers des terres de Mozet, données pour sa fondation.

Pour compenser ces pertes, on peut recourir au défrichement, et ce, dès avant 1200. La région de Mozet est boisée et toutes les terres arables ont été gagnées sur la forêt d'Arche, ce qui explique l'existence des nombreux hameaux de la commune.

A défaut de terres, on pouvait aussi choisir une riche héritière pour augmenter sa fortune.

Ce que fit Guillaume IV ; il épouse Ide, dame de Dongelberg, qui partage avec lui l'usufruit de la seigneurie de Dongelberg.

Arnould II Boseal de Hemricourt ; s'avèrera un homme réaliste et pratique ; bailli d'Entre- Meuse-et-Arche en 1358, maïeur de Namur de 1361 à 1363, bailli du comté de Namur de 1363 à 1366, il épousa la fille d'un maïeur de Namur.

C'est un fonctionnaire important : le bailli est dans le Namurois le lieutenant du comte et la force de celui-ci accroît l'autorité de son représentant.

Cette belle situation permet de gagner aussi quelques faveurs et, en 1361, Arnould II obtint du comte tous les biens que celui-ci possédait à Mozet et qu'il avait achetés à Henri de Beaulieu. En échange, il dut lui faire hommage de ses alleux de Mozet et autres lieux qu'il possédait dans le comté, la reconnaissant alors comme suzerain.

Ses ancêtres alleutiers possédaient en toute liberté des terres et des droits y attachés ; en tant que vassal, il dispose du fief mais ne jouit de ses revenus que par le consentement de son seigneur et après son investiture par celui-ci. Il devra administrer le territoire en son nom, lui rendre compte de tous ses actes, reverser taxes et impôts perçus...

Les armoiries des Hemricourt étaient "d'argent à la bande de gueules ", Arnould II choisit de les porter en les modifiant légèrement (chose assez courante à l'époque). Elles devinrent "d'argent à la bande de gueules chargée de trois étoiles d'or".

C'est sous cette forme que la commune de Mozet les prit pour armes (autorisation donnée par arrêté royal du 8 décembre 1952 paru dans le " Moniteur Belge" du 16 janvier 1953).

LA GUERRE DE LA VACHE

Le métier des armes occupait une bonne partie du temps des seigneurs et nombre de guerres privées ravagèrent nos contrées pendant tout le Moyen-Age. En effet, par une survivance du vieux droit germanique, tout homme libre pouvait se faire justice lui-même et exercer le droit de vengeance.

De nombreux jeux d'alliances (notamment familiales) augmentaient le nombre des belligérants impliqués dans un conflit.

Lors de la "Guerre de la vache de Ciney", les hostilités atteignirent plusieurs points du comté.

La cause réelle de cette guerre est un conflit juridique entre nobles, avec représailles, mais la légende, bien plus populaire, veut qu'elle ait été déclenchée par le vol d'une vache en 1273.

Le voleur, un paysan de Jallet près d'Andenne, amena la bête à Andenne lors d'un tournoi en espérant y trouver un acheteur. Mais le propriétaire de l'animal reconnut son bien et dénonça le voleur au bailli du Condroz.

Le coupable fut invité, moyennant vie sauve, à reconduire la bête à Ciney, là où il l'avait prise. Mais à peine eut-il mis les pieds en Condroz qu'il fut arrêté et pendu.

Par représailles, son seigneur ravagea les environs de Ciney et, dans chaque camp, ce fut la course aux alliances.

Le Comte de Namur s'en mêla, entraînant ses propres alliés et la guerre s'étendit, opposant Liégeois, Namurois et Brabançons. Elle dura trois ans, vît détruire des dizaines de villages et mourir près de quinze mille personnes.



(Suite à lire dans l'Echo du Samson de juillet)



Vous proposent
une journée à Mariembourg
Quand : le samedi 8 juillet 2023

Départ 9h00 depuis la place de l'église à 5340 Sorée



10h30 - 11h45 : visite du musée de la **Brasserie des Fagnes** à Couvin suivie par la guidée de la Brasserie moderne et toujours en activité.
Un verre souvenir vous sera également offert.

12h - 13h50 : un verre de dégustation offert à tout le groupe en guise d'apéritif
Repas du midi 3 services sera servi à la Brasserie des Fagnes (boissons non comprises dans le menu).

Entrée : la ficelle couvinoise (crêpe farcie, béchamel jambon/champignons)
Plat : blancs de volaille à l'estragon, pommes croquettes
Dessert : dame Blanche

13h50 : Transfert en autocar vers Mariembourg pour embarquer à bord d'un train à vapeur.

14h20 : départ de votre train à vapeur qui sillonnera les magnifiques paysages de la vallée et qui vous déposera au musée du train à Treignes.

15h - 16h00 : visite libre du musée de Treignes qui vous présente sa collection « hors du temps » : témoignage du passé industriel et ferroviaire de notre beau pays !

16h20 : départ de votre train à vapeur pour vous ramener à Mariembourg à votre point de départ.

17h30 : embarquement dans l'autocar pour le trajet retour vers Sorée.



Prix par personne - MINIMUM 30 participants : 76 € par personne.

C'est votre paiement qui confirme officiellement votre inscription.

Inscription OBLIGATOIRE par téléphone au 0484 55 58 72 (DUJEUX Rita)

Paiement sur le compte BE31 1030 8390 3755 ouvert au nom des Gais Lurons

En communication : Mariembourg + votre nom

Réservation et paiement complet avant le 1^{er} juin 2023

Au plaisir de vous accueillir et de vous rencontrer durant cette merveilleuse journée !

ATELIERS GRATUITS ZERO DECHET

Prochain REPAIR VELO le samedi 9 septembre :

Si vous avez envie de rencontrer les bénévoles et entretenir ou réparer votre vélo vous-même ; les bénévoles du Répair Vélo vous accueilleront de 9h30 à 12h30 sur inscription auprès de Carine LISSOIR (coordonnées ci-dessus).

Samedi 16/09 : Atelier de fabrication de produits d'entretien :

Au programme : fabrication de produit à lessiver en poudre ou liquide, détachant lessive et pastilles/poudre pour lave-vaisselle

Samedi 18/11 : Atelier de couture

Les ateliers auront lieu de 9h30 à 12h30. Le lieu vous sera communiqué lors de votre inscription. Nous pourrons accueillir un maximum de 10 à 12 personnes par atelier. Pour vous inscrire, transmettez vos coordonnées complètes à Carine Lissoir par téléphone au 083/670.211 ou par courriel à carine.lissoir@gesves.be

RETOUR SUR LES DERNIERS ATELIERS :

Atelier de sensibilisation au tri des déchets pour les agents communaux

Ce 13 avril, l'ensemble des agents communaux étaient invités à un petit déjeuner lors de l'animation sur le tri des déchets dispensée par Marie Loix du BEP Environnement. Merci aux 14 participants qui ont joué le jeu et appris la notion des 5 R (refuser, réduire, réutiliser, recycler et rendre à la terre) !



Atelier de cuisine zéro déchet du 20 mai

Au menu du jour : de l'houmous maison de pois chiches (en entrée), un dahl de lentilles corail (en plat) et un fondant au chocolat et betteraves (en dessert).

Beaucoup d'acteurs de terrain œuvrent aussi vers le zéro déchet ! Pensez-y avant de jeter !

Pour donner vos encombrants, La Ressourcerie Namuroise : 081 260 400, collecte@laressourcerie.be ou via un formulaire en ligne (www.laressourcerie.be).

Pour réparer, les bénévoles (couturiers, électriciens, mécanos, informaticiens...) du Repair café créé grâce au Plan de Cohésion Sociale, vous accueillent tous les 1^{er} samedis du mois de 14 à 17 H sur le site de la Pichelotte, Marion Mancel 083/670.344 pcs@gesves.be.

Pour donner ou acheter des vêtements et chaussures de seconde main, le magasin Nord-Sud situé au bâtiment RTG4 chaussée de Gramptinne 112, accès via le parking de la Maison Communale de Gesves – ouvert les mardis et jeudis de 14 à 17H, Léon Tilleux leontilleux@hotmail.com.

Pour donner vos vêtements et chaussures, les bulles de l'asbl TERRE situées chaussée de Gramptinne à Gesves, rue du Centre à Sorée et rue de l'Eglise à Faulx-Les Tombes.

Le Plan de Cohésion sociale et les écoles organisent également des donneries à thème : vêtements hivers, matériel scolaire... renseignez-vous !

Enfin, il existe un groupe facebook pour donner ou récupérer tout ce qui peut être réutilisé : à donner sur Gesves-Ohey-Assesse : <https://www.facebook.com/groups/1087806837924387>

POUR EN SAVOIR PLUS SUR L'OPERATION ZERO DECHET

VISITER LA PAGE FACEBOOK ZD: <https://www.facebook.com/zerodechetCommunedesGesves/>

Mort de rire Events

mdr
Mort de rire events
A.S.B.L.

GESVES

TOURNOI DE

PETANQUE

Dimanche

9 JUILLET 2023

Concours en Doublette

7€ / pers

Première boule à 10h00

RICARD

Assiette Barbecue 11 € / pers sur réservation

112 chaussée de Gramptine (derrière la commune)

Renseignements au 0494/585056 (après 15h00)

Inscription par mail : dimitriguillaume@live.fr

une organisation mort de rire Events BE 0689967532



SAISON SPORTIVE À GESVES DU NOUVEAU EN 2023

Amis sportifs, nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance du «Challenge Anima » !

Ce nouveau défi proposera aux amateurs de running multi terrains de se mesurer, en toute convivialité et au fil de 6 épreuves singulières, aux diversités de nos magnifiques paysages gesvois.

PRÉCÉDEMMENT

Samedi 28 janvier : Night Trail du Samson

Dimanche 09 avril : Trail des Carrières

Dimanche 23 avril : Les Foulées de Saint-Jo

ÉPREUVE #4 : CORRIDA DE HAUT-BOIS

Date : Vendredi 07 juillet (20h - kids à 19h15-19h30)

Départ : Rue de la Salle à Haut-Bois

Type : trail 2 distances (5 –10 km) - Kids (400m-1km)

Organisateur : Asbl Just to Play

Renseignements : Florent BOTTON – 0496/673.302

À VENIR

Vendredi 25 août : Ar' Trail

Vendredi 15 septembre : Corrid'Anima

Festivité de
Faulx-les-Tombes

SAMEDI
1^{ER} JUILLET
2023
DÉPART 15H30

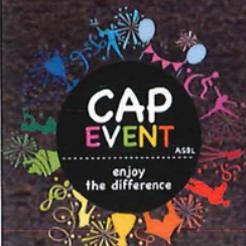
PLACE DE FAULX-LES-TOMBES
5340 FAULX-LES-TOMBES

JOGGING
CARITATIF

 50%  50%  +81M

5 - 10 KM

TARIFS : 5km = 5€ et 10km = 6€



Inscriptions sur place et via UltraTiming
Plus d'infos sur notre page facebook : Maison des jeunes de Faulx-les-Tombes





Maison Croix-Rouge Le Samson

Andenne - Gesves - Assesse - Ohey

Nous recherchons des bénévoles pour piloter notre Maison Croix-Rouge qui déploie sur son territoire des services au profit des plus précarisés.

Nous avons besoin d'un·e **président·e**, d'un·e **vice-président·e**,
d'un·e **secrétaire**.

Intéressé·e? Contactez-nous!

0474/77 05 66 - mcr.Le-Samson@croix-rouge.be

Plus d'infos : <https://volontariat.croix-rouge.be>

CROIX-ROUGE
de Belgique 



COMMUNE DE GESVES

Province de NAMUR – Arrondissement de NAMUR

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

L'Administration communale porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte concernant :

Une procédure de suppression de voirie en vue de supprimer un excédent de voirie du chemin n°23 situé rue de Reppe à GESVES jouxtant la parcelle cadastrée division 1, section B et n°131 G.

Cette enquête publique se déroulera sur une période de 30 jours allant du 30 mai 2023 au 28 juin 2023, selon les modalités prévues à l'article 24 du Décret du 06 février 2014 relatif à la voirie communale.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'Administration communale au Service Patrimoine sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures, le jeudi également jusqu'à 20 heures.

Pour les consultations jusqu'à 20 heures, le rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès de Madame Marie Guisse par téléphone au 083/670.204 ou par mail à patrimoine@gesves.be.

Tout tiers intéressé peut formuler ses observations écrites auprès de l'Administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête :

- par courrier ordinaire au Collège communal : Administration communale de Gesves, Chaussée de Gramptinne 112 à 5340 GESVES
- par télécopie au 083/670.334
- par courrier électronique à l'adresse : patrimoine@gesves.be

Les envois par courrier ou télécopies doivent être datés et signés sous peine d'être irrecevables, les envois par courrier électronique sont identifiés et datés et tout courrier portera la mention : MG/Chemin 23.

Tout tiers intéressé peut obtenir des explications et/ou formuler ses observations orales sur rendez-vous auprès de Madame Marie GUISSÉ (patrimoine@gesves.be ou tél. 083/670.204).

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 28 juin 2023 à 12h00 à l'Administration communale.

GESVES, le 16/05/2023

Pour le Collège,

La Directrice générale,

Marie-Astrid
HARDY



Le Bourgmestre,

Martin
VAN AUDENRODE

www.gesves.be

Chaussée de Gramptinne 112 – 5340 Gesves

+ 32 (0) 83/670 300

+ 32 (0) 83/670 334

BELFIUS : 091-0005306-97

IBAN : BE54 0910 0053 0697

BIC : GKCCBEBB



Ma commune dit "Ayi"



LÈS GRANDS-AUBES

L'istwêre di LÈS GRANDS-AUBES a stî scrîte pa SARAH V. èt l' fauve èsteut si bèle, qu'è 2015, avou l' copladje dèl Fèdèrâcion Walonîye-Brussèle, èlle a r'cî on pris, èpwis èlle a stî r'mèteuwe è Picârd, è walon d' Lîdje, do Tchèstia, di Châlèrwè, di Nameur èt d'Okgni[1] !

C'è-st-au d' truvîès d'one famille di spirous qu'a stî fwârcîye di pèter èvôye foû di s' bwès èt adon d' fé s' nid èl vile, qu'on va rèscontrer one trûléye di grandes èt di p'titès bièsses qui s' vont aspaler one l'ôte.

Li mèssadje, è racoûti, qu'èst fin parèy au djoû d'audjoûrdu, c'èst di d'meurer fiér di sès racènes èt d'ènn'awè bin sogne, qu'èle vègnenuche di d' ci ou d'ôte paut.

Joëlle Spierkel, avou on còp di spale dèl dèssineûse Muguette Donnay, propòse one vòye qu'assatche ostant lès maïsses po chaper/sèmer l' walon, qui lès djon.nes po l'aprinde po l' comprinde, po l' choûter, po l' causer, po l' lire, po l' sicrîre èt po l' tchanter ! Ci qui compte, avou ç' plan-là, c'èst d'awè do plaîji à discouviè s' patrimwin.ne dialèctâl èt, do còp, di sayî dèl paurti èt, co mia, dè l' viker...sins mau, sins rûje !

1. Po c'mincî, i-gn-a l'albom´ LÈS GRANDS-AUBES, avou vint-y-onk dèssins è nwâr èt blanc. One sôte di grand lîve, lomé Kamichibâye à mète su s' choû èt conte si stoumac´. I-gn-a lès dèssins d'on costé èt l' tècse di l'ôte.
2. Pwis, i-gn-a l' cayè pèdagojique di 122 pâdjès,
 - avou dèès régues di grammaîre èt d'òrtografiye ;
 - avou l' fauve ;
 - avou sèze portraîts dèès bièsses rèscontréyes pa t't-avau l' fauve, tos dèès bokèts qu' vont d'ner l' dâr aus djon.nes di lire, di scrîre èt d' causer, zèls èto ;
 - avou one banselèye di djeus (mots catchîs, mots ègayolés, mots à discôper èt à plaquer, mots à scrîre, mots à mète è coleûrs, mots po conèche ci qu' lès p'tites èt lès grandès bièsses mougneut, comint-ç' qu'èle vikenut, mots à stitchî dins dèès boles ou po fé dèès caligrammes, èco, èco...), di powézîyes, d'ârguèdin.nes, di r'cètes...
 - avou dèès mârionètes à discôper èt à fé causer !

Oyi, lès maïsses, lès parints èt lès grands-parints s' ragranciront d'awè one masse d'idéyes po fé spiter l' walon, po-z-ayèssî lès-apurdices èt po mète su pîd ou su l' sin.ne, dèès spitantès sèyances dins leû scole, leû bibiotèque, è leû maujone ou dins lès tauveléyes.

L'albom´ èt l' cayè avou sès dèssins èt avou sès djeus, sont libes di drwèts.

On lès pout tèlekèrdjî su l' twèle, à paurti do mwès d' julèt´ 2023, èt c'èst po rin :

<https://relis-namurwes.be> èt <https://www.languagesregionales.cfwb.be>

[1]Français/wallon de Liège : Sarah V. & Paul-Henri Thomsin et Stibane (illustrateur) ; wallon de Charleroi : adaptation par Jean-Luc Fauconnier ; wallon de Namur : adaptation par Joëlle Spierkel ; wallon de Neufchâteau : adaptation par Pierre Otjacques ; wallon d' Ottignies: adaptation par Valmy Féaux et Émile Tasson ; picard de Tournai : adaptation par Bruno Delmotte.

Ma commune dit "Ayi"



Sêrîz intèrèssé pa on stâje li wékèn dès 19 èt 20 d'awous' ?

Deûs djoûs po mète l'osti è pratique èt yèsse fin près' po l' rintréye dès scoles ?

Po-z-è sawè d' pus èt po s'inscrîre : creeasbl@outlook.be



Joëlle Spierkel, vosse curieûse agasse





**Hiernaux
Cyril**

GSM: 0484/77 46 32 
cyrilhiernaux@hotmail.com 
amenagementexterieurcyril 

Aménagement extérieur
Parking, terrasse, clôture,
bordure, abattage, terrassement, ...

EN JUIN 2023 - RAPPELEZ-VOUS QUE ...

DATE	MANIFESTATIONS	PAGES
16/05 au 09/07	EXPO - FRADAN	8
01/06	SORÉE - GOÛTER-JEUX DE CARTES SÉNIORS - 14H (AU FOOT)	
03/06	REPAIR VÉLO	
03/06	TOURNOI DE PÉTANQUE EN SEMI-NOCTURNE - FAULX	
03/06	FÊTE DE LA MUSIQUE - UNION ROYALE ET CULTURELLE FAULX	
03/06	JOURNÉE EN FAMENNE ET ARDENNE - 3X20 HALTINNE	
08/06	GOUTER DES AÎNÉS - GESVES	5
13/06	PMC	
20/06	PAPIERS-CARTONS	
21/06	FAULX-LES TOMBES - GOÛTER-JEUX DE CARTES SÉNIORS - 14H	
21/06	VOYAGE DÉTENTE - VIELSAM	10
25/06	BALADE MENSUELLE - OHEY	4
27/06	PMC	
27/06	HAUT-BOIS - GOÛTER-JEUX DE CARTES SÉNIORS - 14H	
30/06 au 02/07	FAULX-LES TOMBES - KERMESE	6